

Lasne, le 08 juillet 2011
Information réglementée

Mise en place d'un nouveau plan d'attribution de warrants et révision des perspectives 2011

Vision IT Group, Groupe Européen de conseil et d'expertise en technologies de l'information, annonce la mise en place d'un nouveau plan d'attribution de warrants en 2011.

Clôture de l'exercice d'un plan de warrants mis en place en 2006

Le 28 juin 2011 a marqué la clôture de l'exercice des warrants émis en 2006. Ce plan, qui portait sur 2 600 warrants, donnait le droit de souscrire une action au prix de 400€. Le prix d'acquisition de chaque warrant était de 50€ et a été payé par les bénéficiaires en 2006, soit un montant global de 130K€.

Compte tenu de la division par 100 du nombre d'actions de la Société en 2007, le warrant a permis à son titulaire de souscrire 100 actions au prix de 4€ par action.

Sur les 2 600 warrants émis, 2 520 (soit 96,9%) ont été exercés au 28 juin 2011, pour un montant de 882K€, donnant lieu à l'émission de 252 000 nouvelles actions. L'augmentation de capital et l'émission des 252 000 nouvelles actions résultant de l'exercice des 2 520 warrants sera formellement réalisée dans les semaines à venir, portant le nombre d'actions de Vision IT Group à 6 740 373.

Nouveau plan d'attribution de warrants pour motiver et fidéliser les équipes

Vision IT Group prévoit de mettre en place en 2011 un nouveau plan d'attribution de warrants, qui porte sur 930 000 warrants donnant le droit de souscrire à une action nouvelle ordinaire de la Société au prix de 7,50€ soit près de 20% au-dessus des cours actuels.

42% des warrants, soit 390 000, seront offerts aux administrateurs et dirigeants de la Société, et 58% seront offerts à certains employés et parties prenantes.

Les warrants attribués aux administrateurs et dirigeants sont assortis de conditions strictes d'exercice. Ainsi, 50% des warrants deviendront exerçables si la moyenne du cours de bourse de l'action sur 90 jours est supérieure à 8,50€. 100% des warrants deviendront exerçables si la moyenne du cours de bourse de l'action pendant 90 jours est supérieure à 10€, ou si le nombre d'actions de la Société échangées sur le marché est supérieur à 1 000 actions par jour pendant 30 jours continus, sachant que les actions échangées dans le contrat de liquidité avec la KBC sont exclues.

Les conditions d'exercice des warrants sont plus souples pour les employés. Ainsi, 50% des warrants deviendront exerçables si le bénéficiaire a continué à travailler pour la société ou

une filiale pendant 2 ans à dater de l'offre des warrants. 100% des warrants deviendront exerçables si le bénéficiaire a continué à travailler pour la société ou une filiale pendant 4 ans à dater de l'offre des warrants.

Perspectives 2011

Comme communiqué lors de l'annonce du chiffre d'affaires du premier trimestre, Vision IT Group prévoit de dépasser son objectif de 120 M€ de chiffre d'affaires en 2011.

Cette croissance à deux chiffres ne devrait toutefois pas s'accompagner d'une progression des résultats en 2011. En effet, la rentabilité de la structure hollandaise a été fortement impactée au premier semestre par un démarrage beaucoup plus lent que prévu de l'activité de Cloud Computing. Le Groupe a décidé de mettre en place immédiatement une restructuration drastique de l'activité de cette filiale afin de ne pas pénaliser la rentabilité à moyen terme du Groupe. Cette restructuration pèsera sur la rentabilité opérationnelle du Groupe au premier semestre qui restera néanmoins positive.

Grâce à la mise en place rapide de mesures adaptées, la rentabilité du second semestre devrait se situer à un niveau proche de celui atteint en 2010 (résultat opérationnel 2010 : 5,7%).

« Le premier semestre se clôt sur ce programme d'attribution de warrants qui sert de levier de motivation et de fidélisation pour nos équipes en les associant à la croissance du groupe. Malgré l'impact ponctuel du retard pris par notre filiale hollandaise, le Conseil d'Administration est confiant dans le futur de Vision IT Group et de son parcours boursier comme l'illustre le fait de conditionner l'exercice des warrants des administrateurs et dirigeants à une progression du cours de bourse. » commente Philippe Muffat-es-Jacques et Marc Urbany, co-Présidents de Vision IT Group.

Communiqué de chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2011 prévu le 13 septembre 2011

A propos de Vision IT Group :

Groupe Européen fondé en 2001, présidé par Marc Urbany et Philippe Muffat-es-Jacques, Vision IT Group est un Groupe de conseil et d'expertise dans la gestion et l'optimisation des performances des centres informatiques, le développement d'applications métier à base de technologies innovantes, le conseil au travers de sa filiale Vision Consulting Group (Conseil métier, Conseil en Qualification Logicielle et la formation). Vision IT Group permet à ses clients de gagner des parts de marché grâce à la mise en œuvre de solutions informatiques innovantes. Présent dans 10 pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suisse), Vision IT Group compte environ 1150 experts. Coté simultanément sur les marchés Alternext de NYSE-Euronext Brussels et NYSE-Euronext Paris, Vision IT Group a réalisé un chiffre d'affaires de 106 M€ en 2010. Son développement rapide s'appuie principalement sur la qualité de ses consultants (90% d'experts) et sur son modèle de fonctionnement en « Grid Company » qui consiste en une mise en commun des expertises des entités du Groupe.

Alternext NYSE Euronext Brussels et Paris (VIT) - ISIN Code : BE0003882025

Contacts

ACTIFIN :

Anaïs de Scitivaux, Adèle Kouchnir – tél : +33 (0)1 56 88 11 11 – akouchnir@actifin.fr

VISION IT GROUP :

Céline Coucaud, Directrice Communication - tél : +33 (0)1 41 09 77 00 - celine.coucaud@visionitgroup.com
Manuel Michel, CFO - tél : +32 (0)2 389 14 80 - investor@visionitgroup.com

www.visionitgroup.com